

SAGEMOR



Ports de plaisance,
lieux de vie à partager

Un choix morbihannais de
gestion publique des ports de plaisance



EDITO

Pour poursuivre un développement équilibré, notre département doit se mobiliser et continuer d'investir sur le long terme au service de l'intérêt général.

La SAGEMOR est une entreprise publique créée et dirigée par le Conseil général du Morbihan. Elle innove et propose en permanence des solutions qui contribuent au développement économique, touristique et renforcent la renommée de notre département.

Elle devra répondre à de nombreux enjeux économiques et environnementaux en évoluant et en passant d'un modèle économique et social fondé sur les places de ports de plaisance à une offre basée sur la valeur ajoutée de ses services.

Je m'engage à déployer une vision inscrite sur le long terme, à l'adapter chaque fois que nécessaire et à faire partager nos valeurs et projets à tous nos partenaires (communes, usagers...). Il n'y a pas de présent sans futur. C'est ainsi l'art d'entreprendre : il faut gérer le quotidien en imaginant l'avenir.

Gérard Le Tréquesser.
Vice-Président du Conseil général du Morbihan,
Délégué à la mer et au littoral

Cette présente documentation témoigne du dynamisme des différents acteurs et partenaires qui font vivre nos ports morbihannais.

Les initiatives, les actions et les projets sont nombreux. Ils illustrent notre capacité à nous mobiliser pour réussir notre mission en favorisant la renommée du Morbihan et en contribuant au développement économique et social.

Grâce à tous nos partenaires, collectivités locales, professionnels, usagers, personnels, associations, nous pouvons impulser des projets de gestion publique et participer à la qualité des ports du Morbihan. Comme toute entreprise, la satisfaction de tous les usagers est notre objectif. Sans relâche, nous poursuivons cette mission avec enthousiasme.

SAGEMOR est une Entreprise Publique Locale, trois mots riches de sens !

Jo Brohan.
Président SAGEMOR

Préambule

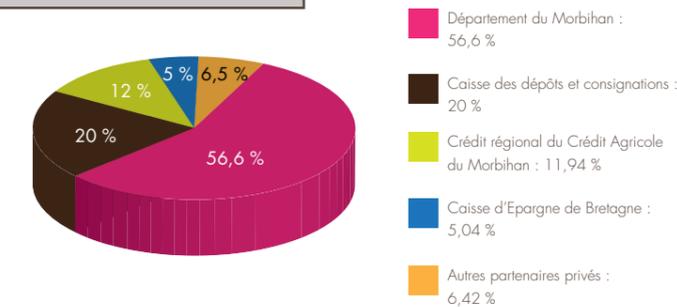
Société anonyme d'économie mixte de gestion portuaire et d'équipements touristiques créée par le Conseil général du Morbihan, la SAGEMOR gère 12 ports de plaisance départementaux et 5 sites de patrimoine (Cairn de Gavrinis dans le Golfe du Morbihan, village de Poul Fétan à Quistinic, village archéologique de l'An Mil à Melrand, cairn du Petit Mont à Arzon, gîtes de Manehouarn à Plouay).

Un actionariat stable et impliqué

Après une augmentation de 600 000 € en 2009, le capital social de la SAGEMOR s'élève à 1 675 000 €.

Au 31 décembre 2011, la situation nette de la SAGEMOR (cumul des montants du capital et des réserves), s'élève à 2 300 000 €, confirmant la solidité financière de l'entreprise.

→ Des actionnaires institutionnels





Sommaire

Les dates clés	6
Les ports, des lieux de vie pour tous	8
Une compétence et des innovations reconnues	11
Eco-responsabilité et développement durable	13
12 ports en constante évolution	16
Un modèle économique de gestion des ports équilibré	21



Les dates clés

1979 : Dans le cadre de sa politique d'aménagement et de développement touristique, le Conseil général du Morbihan crée la SAGEMOR, entreprise publique dédiée à la gestion des ports de plaisance pour assurer la continuité de la SATMOR créée en 1965.

La SAGEMOR est alors une société anonyme d'économie mixte ayant pour objet « la gestion et l'exploitation d'ouvrages et d'équipements destinés à un usage public ».

1984 : La SAGEMOR gère 7 ports de plaisance : La Roche-Bernard, Le Crovesty à Arzon, Arradon, Port-Blanc en Baden, l'Île aux Moines, la Trinité-sur-Mer, Port-Haliguen à Quiberon, Arzal-Camoël, pour le compte notamment du Syndicat mixte des ports de plaisance et bases nautiques du Morbihan.

4 nouveaux ports confiés en 4 ans

De 1998 à 2011 : la SAGEMOR gère 5 nouveaux ports, dont 4 confiés au cours des 4 dernières années.

1998 : Ports de Locmiquélic (Pen Mané et Sainte-Catherine)

2008 : Port d'Étel, Port de Foleux

2009 : Port Niscop à Belz

2010 : Port d'Hoëdic

2011 : Haltes nautiques (La Ville Aubin à Nivillac et le port de Cran à Saint-Dolay)



Premier gestionnaire de ports de plaisance en France

la SAGEMOR gère près de **8 000** places à flot et **1 500** places à terre réparties sur **12** ports du littoral morbihannais

Confiance des collectivités : depuis sa création, la SAGEMOR a toujours conservé la gestion des ports qui lui ont été confiés. Elle a su faire évoluer son marché en inventant de nouvelles offres commerciales et techniques.

Les ports, des lieux de vie pour tous

L'originalité de la gestion commerciale publique pratiquée par la SAGEMOR repose sur la valorisation à court, moyen et long terme d'un bien public dans l'intérêt des plaisanciers, mais aussi de tous les Morbihannais.

Restauration du patrimoine, aménagement de promenades, modernisation des infrastructures, tous les investissements sont financés majoritairement par les redevances de service public portuaire.



Fédérer les énergies

Accueillir et valoriser des évènements, grâce à un réseau local de partenaires essentiels :

- collectivités et communes,
- associations sportives ou culturelles,
- professionnels,
- unions des commerçants,
- associations de plaisanciers,
- clubs nautiques...

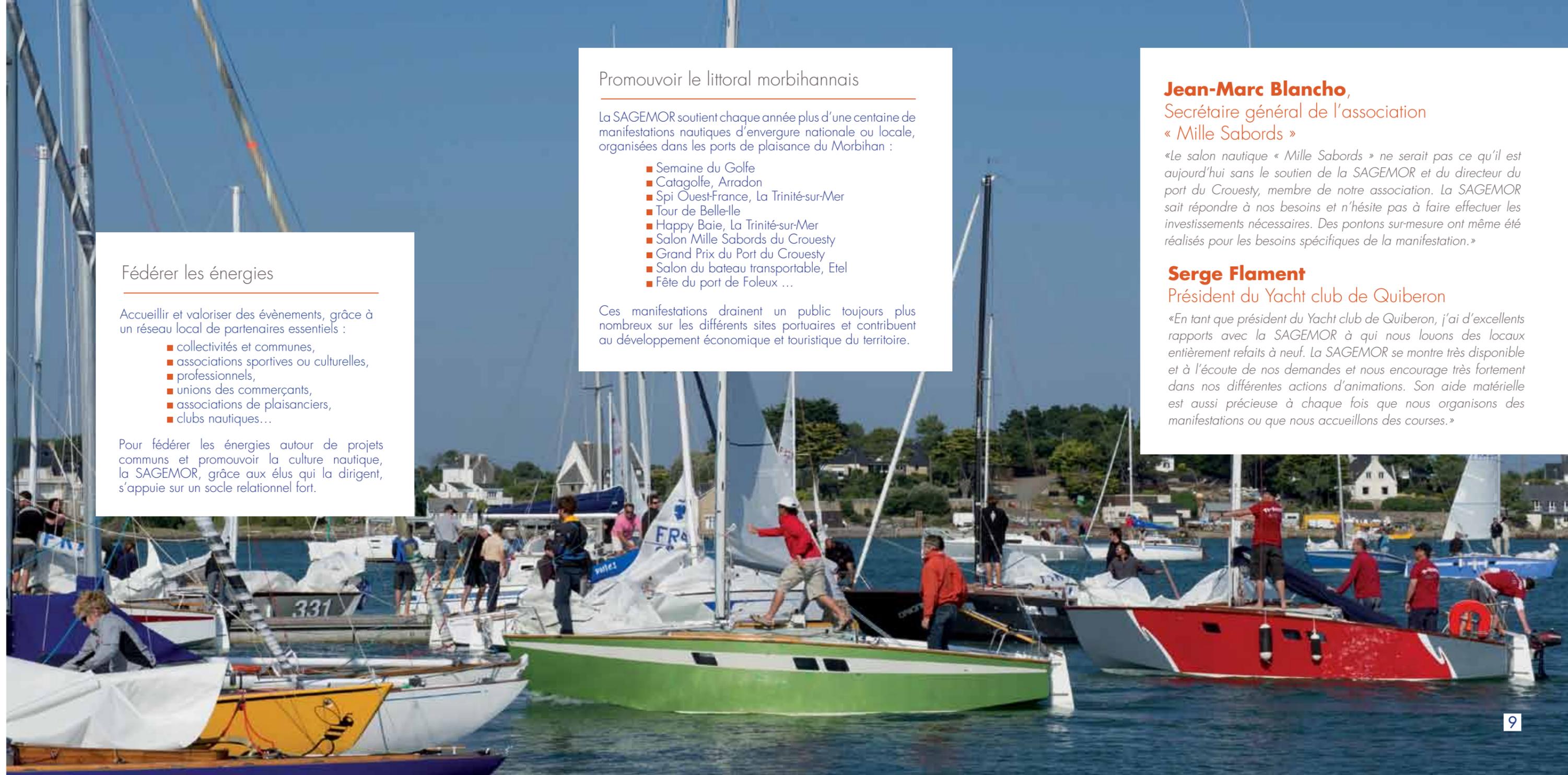
Pour fédérer les énergies autour de projets communs et promouvoir la culture nautique, la SAGEMOR, grâce aux élus qui la dirigent, s'appuie sur un socle relationnel fort.

Promouvoir le littoral morbihannais

La SAGEMOR soutient chaque année plus d'une centaine de manifestations nautiques d'envergure nationale ou locale, organisées dans les ports de plaisance du Morbihan :

- Semaine du Golfe
- Catagolfe, Arradon
- Spi Ouest-France, La Trinité-sur-Mer
- Tour de Belle-Ile
- Happy Baie, La Trinité-sur-Mer
- Salon Mille Sabords du Crovesty
- Grand Prix du Port du Crovesty
- Salon du bateau transportable, Etel
- Fête du port de Foleux ...

Ces manifestations drainent un public toujours plus nombreux sur les différents sites portuaires et contribuent au développement économique et touristique du territoire.



Jean-Marc Blancho, Secrétaire général de l'association « Mille Sabords »

«Le salon nautique « Mille Sabords » ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans le soutien de la SAGEMOR et du directeur du port du Crovesty, membre de notre association. La SAGEMOR sait répondre à nos besoins et n'hésite pas à faire effectuer les investissements nécessaires. Des pontons sur-mesure ont même été réalisés pour les besoins spécifiques de la manifestation.»

Serge Flament Président du Yacht club de Quiberon

«En tant que président du Yacht club de Quiberon, j'ai d'excellents rapports avec la SAGEMOR à qui nous louons des locaux entièrement refaits à neuf. La SAGEMOR se montre très disponible et à l'écoute de nos demandes et nous encourage très fortement dans nos différentes actions d'animations. Son aide matérielle est aussi précieuse à chaque fois que nous organisons des manifestations ou que nous accueillons des courses.»

Découvrir le patrimoine maritime

■ Participation aux Journées Nationales du Patrimoine pour mieux faire connaître le patrimoine maritime du Morbihan :

- Découverte du sémaphore au Port d'Étel,
- Visite du Vieux phare de Quiberon,
- Exposition à la Maison du phare de Port-Haliguen,
- Partenariat avec les associations de protection du patrimoine,
- Partenaire du programme européen Odyssea, la SAGEMOR a développé un projet touristique visant à promouvoir la richesse patrimoniale de La Roche-Bernard : visites de musées, dégustations gastronomiques, mise en valeur de produits locaux... Cette formule a donné lieu à une charte baptisée « Le port, comptoir culturel » et pourrait être étendue à d'autres ports.
- En 2010, le port de La Roche Bernard a été primé pour ses prestations dans le cadre de la formule « Escale détentes » (cinéma gratuit les jours de pluie, visites patrimoniales...).
- Le port d'Étel offre aux visiteurs un accès au musée des Thoniers.
- Port-Haliguen propose des entrées gratuites à la Maison du patrimoine...

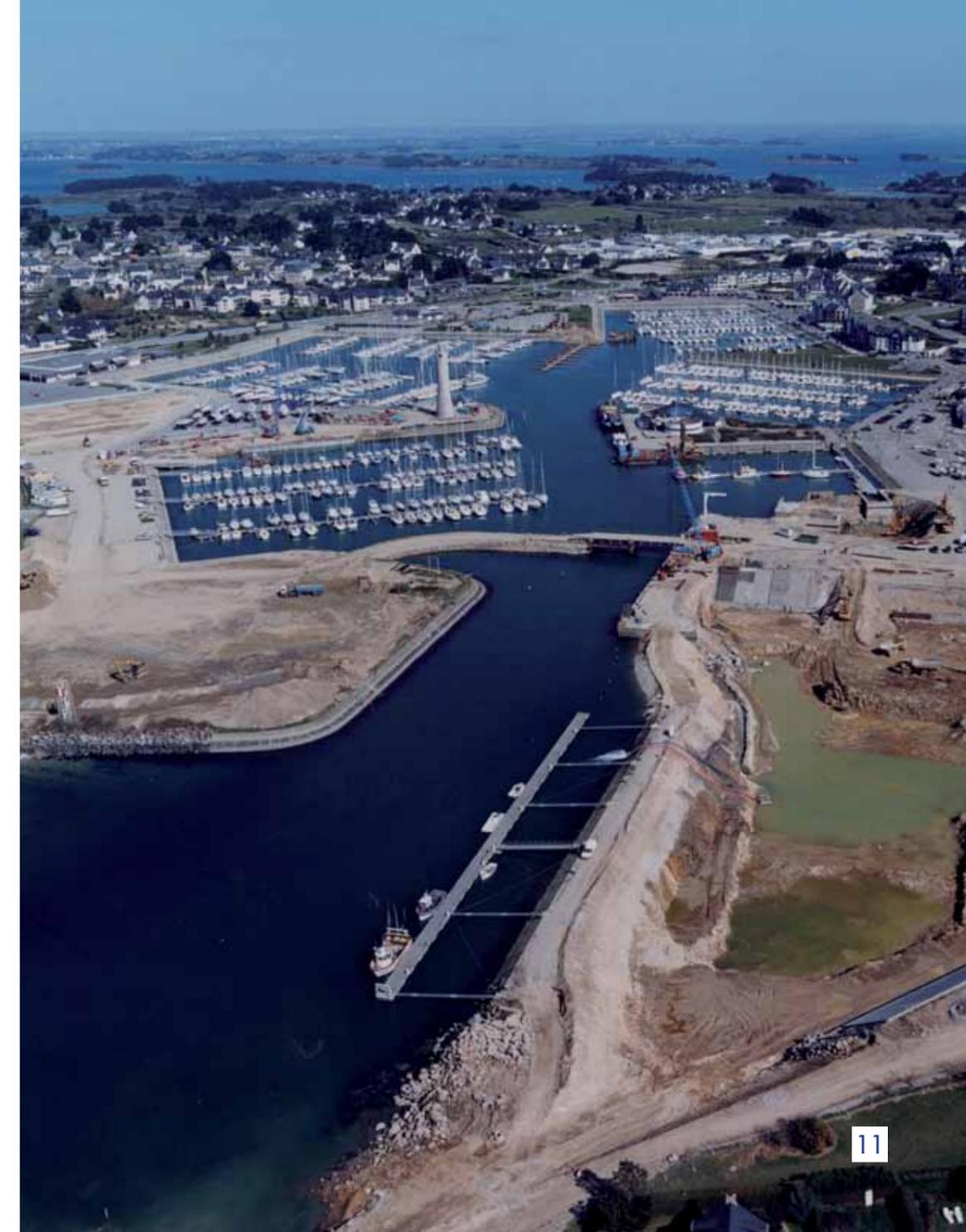


Une compétence et des innovations reconnues

- Réputée pour son professionnalisme et son expertise, la SAGEMOR est régulièrement consultée par des ports extérieurs :
 - problématiques de gestion portuaire
 - extensions de ports
 - missions de conseils
- Au niveau national, le directeur de la SAGEMOR préside la Commission paritaire de la convention collective nationale des personnels des ports de plaisance.
- La SAGEMOR est aussi membre des comités directeurs du Cluster nautisme du Conseil général du Morbihan et adhère à l'Association des Ports de plaisance de Bretagne (APPB).
- Depuis plusieurs années, la création de nouveaux contrats et de nouvelles prestations a fait l'objet d'un dépôt de pas moins de 9 marques à l'INPI. Ces produits novateurs, pour certains uniques dans le domaine du nautisme sont des exclusivités Sagemor.
- Création du réseau Passeport Morbihan et du Passeport Escales.

Extension et restructuration du Port du Croesty : un chantier d'envergure du Syndicat Mixte

En 2000, pour répondre à la demande croissante des plaisanciers, 432 places supplémentaires de bateaux ont été créées au Port du Croesty. Cette extension mesurée, respectueuse du site naturel et urbain s'est accompagnée d'un transfert des espaces techniques et d'une valorisation paysagère de l'entrée du port.





L'atout réseau : la valorisation d'expériences

Tester de nouveaux concepts, imaginer de nouveaux services dédiés aux plaisanciers, créer des aménagements plus conviviaux pour les promeneurs ..., les ports se prêtent régulièrement à des expérimentations locales. Si elles sont concluantes, elles sont étendues aux autres ports qui bénéficient du partage d'expérience. Exemples : Passeport Morbihan, Passeport escale, Latitude Morbihan, bateaux électriques de service...

Innovation : la capitainerie numérique

En juin 2011, la SAGEMOR a été récompensée par une mention spéciale du Jury aux Trophées des entreprises publiques locales dans la catégorie « Développement des territoires » pour la création d'une application Web 2.0 unique en France. Ce service accessible depuis le site www.passeportescalles.com, d'un serveur vocal ou d'un smartphone, permet :

- Aux utilisateurs de déclarer/modifier leurs avis de départ en croisières pour bénéficier d'escales gratuites dans près de 50 ports participant à l'opération.
- Aux ports d'attache de disposer d'une visibilité en temps réel des places libérées dans un souci d'optimisation du taux d'occupation du plan d'eau.
- Aux ports d'escale de dynamiser leur image et développer leur chiffre d'affaires.

Veille stratégique et recherche au service des plaisanciers

La SAGEMOR suit de près les nouveautés en matière d'installations portuaires pour imaginer de nouvelles solutions telles le MEPS (mise à l'eau en port à sec). Expérimenté au port du Crouesty, cet équipement entièrement automatisé met et sort de l'eau des bateaux à moteur en quelques minutes grâce à une automatisation. Sur le même principe la SAGEMOR a testé en 2011 deux bateaux électriques de services et « Vedettes Escaltes », un système de gestion automatisée de comptage des passagers embarqués/débarqués sur les vedettes assurant les liaisons maritimes.



Eco-responsabilité et développement durable

Engagée dans une course de fond de préservation de l'environnement aux côtés du Conseil général, la SAGEMOR limite quotidiennement l'impact environnemental des ports de plaisance du Morbihan. Certifiés ISO 14001 depuis 2006, leur éco-responsabilité passe aussi par l'incitation à la navigation et à la mobilité des bateaux et une remise en question de l'ancien modèle d'attribution de places à l'année.

Unique en France

Favoriser la mobilité des bateaux

Pour répondre aux nombreuses demandes de postes d'amarrage et face à la difficulté de création de places, la SAGEMOR poursuit et accentue son modèle de gestion de ports responsables, basé sur la rotation des bateaux sur les emplacements. Elle a mis en place des tarifs forfaitisés dégressifs en fonction du nombre de sorties des bateaux et de l'usage des équipements respectueux de l'environnement. Par exemple, en juillet et août, les plaisanciers qui s'engagent à sortir de l'eau leur bateau pendant 15 jours au moins, bénéficient de services gratuits (manutentions, terre-plein...).

Optimiser l'occupation des plans d'eau

La SAGEMOR fait évoluer le concept de « places de port à l'année ». Ses nouvelles offres commerciales permettent à chacun de trouver une solution en adéquation avec son programme de navigation. De plus, les prestations intégrées dans ces nouveaux contrats répondent aux nombreuses demandes de services des plaisanciers.

Grâce à cette nouvelle approche qui privilégie les temps de navigation, les ports sont en mesure de satisfaire les attentes d'un plus grand nombre de clients en optimisant l'occupation des plans d'eau.

En favorisant ainsi le partage de l'équipement public existant, la SAGEMOR par sa gestion dynamique des emplacements, limite l'empreinte écologique des ports qui lui sont confiés.



Privilégier la navigation

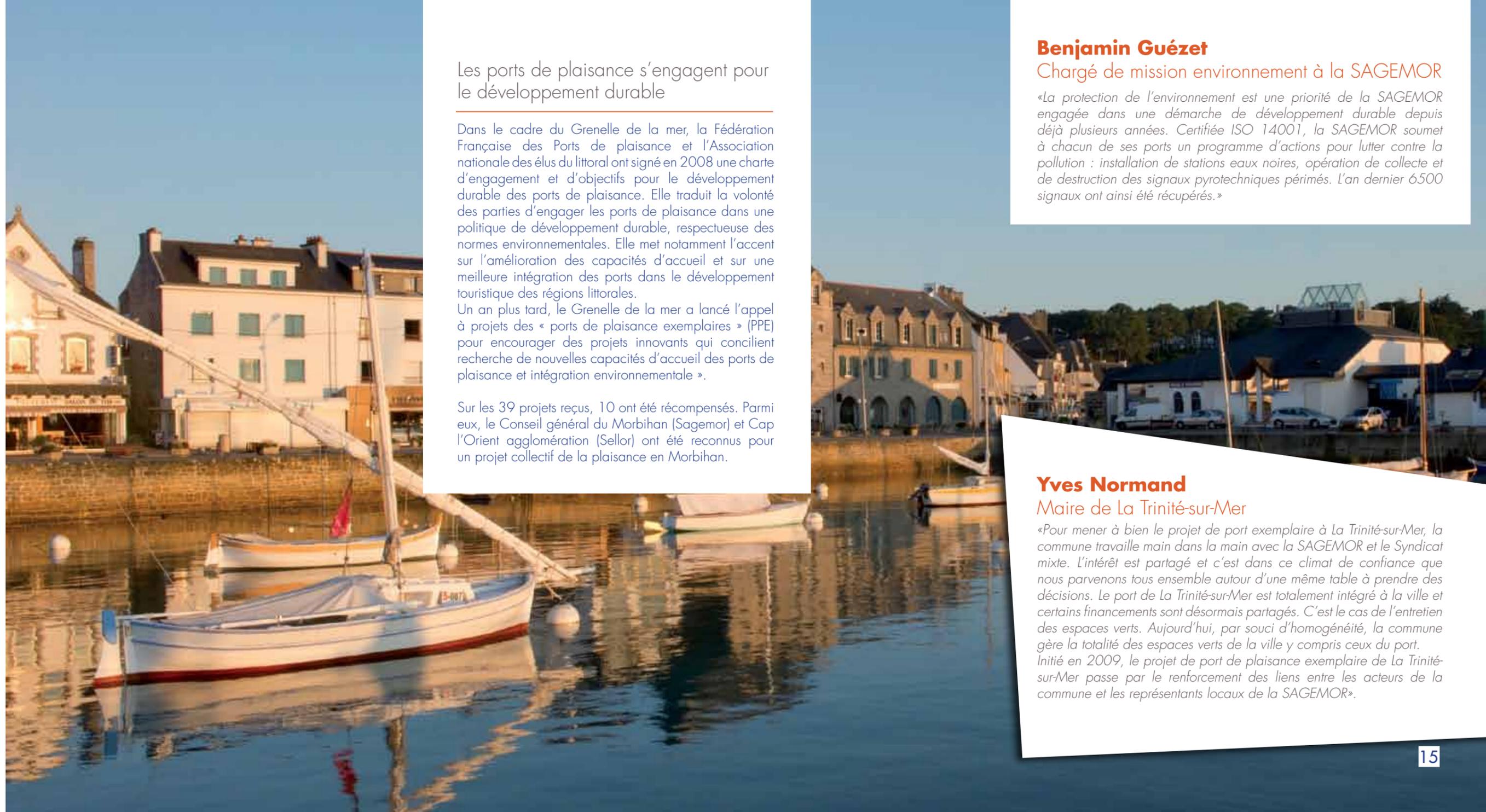
Les plaisanciers qui naviguent se voient récompenser sous la forme de nuitées gratuites lors de leurs escales dans une cinquantaine de ports de la façade Manche/Atlantique, et/ou de remises tarifaires lorsque la durée de leurs absences dépasse le seuil fixé.

L'informatisation de ce processus réalisée par la SAGEMOR pour simplifier les démarches des plaisanciers et la gestion des ports a donné naissance à une application web 2.0 baptisée « Passeport Escales » plébiscitée par les plaisanciers comme par les ports. Ces derniers offrent désormais à leurs clients ce service qui garantit une place gratuite en cas de croisière et optimise l'occupation des anneaux. Ce modèle gagnant-gagnant génère des retombées économiques locales non négligeables et permet d'accroître la capacité d'accueil des ports à moindre frais.

Cette solution Internet a été étendue et déclinée pour répondre aux besoins des usagers des ports :

- Latitude Morbihan (en partenariat avec la Sellor, Cap l'Orient)
- Passeport Escales Location
- Passeport Morbihan Croisières

...autant d'offres qui contribuent très largement à faciliter et encourager la navigation.



Les ports de plaisance s'engagent pour le développement durable

Dans le cadre du Grenelle de la mer, la Fédération Française des Ports de plaisance et l'Association nationale des élus du littoral ont signé en 2008 une charte d'engagement et d'objectifs pour le développement durable des ports de plaisance. Elle traduit la volonté des parties d'engager les ports de plaisance dans une politique de développement durable, respectueuse des normes environnementales. Elle met notamment l'accent sur l'amélioration des capacités d'accueil et sur une meilleure intégration des ports dans le développement touristique des régions littorales.

Un an plus tard, le Grenelle de la mer a lancé l'appel à projets des « ports de plaisance exemplaires » (PPE) pour encourager des projets innovants qui concilient recherche de nouvelles capacités d'accueil des ports de plaisance et intégration environnementale ».

Sur les 39 projets reçus, 10 ont été récompensés. Parmi eux, le Conseil général du Morbihan (Sagemor) et Cap l'Orient agglomération (Sellor) ont été reconnus pour un projet collectif de la plaisance en Morbihan.

Benjamin Guézet

Chargé de mission environnement à la SAGEMOR

«La protection de l'environnement est une priorité de la SAGEMOR engagée dans une démarche de développement durable depuis déjà plusieurs années. Certifiée ISO 14001, la SAGEMOR soumet à chacun de ses ports un programme d'actions pour lutter contre la pollution : installation de stations eaux noires, opération de collecte et de destruction des signaux pyrotechniques périmés. L'an dernier 6500 signaux ont ainsi été récupérés.»

Yves Normand

Maire de La Trinité-sur-Mer

«Pour mener à bien le projet de port exemplaire à La Trinité-sur-Mer, la commune travaille main dans la main avec la SAGEMOR et le Syndicat mixte. L'intérêt est partagé et c'est dans ce climat de confiance que nous parvenons tous ensemble autour d'une même table à prendre des décisions. Le port de La Trinité-sur-Mer est totalement intégré à la ville et certains financements sont désormais partagés. C'est le cas de l'entretien des espaces verts. Aujourd'hui, par souci d'homogénéité, la commune gère la totalité des espaces verts de la ville y compris ceux du port. Initié en 2009, le projet de port de plaisance exemplaire de La Trinité-sur-Mer passe par le renforcement des liens entre les acteurs de la commune et les représentants locaux de la SAGEMOR.»



12 ports en constante évolution

Port Haliguen à Quiberon

1 150 places à flots, 30 places à terre.
Près de 6 450 bateaux en escale en 2010
(8 449 nuitées).

- 1968 : Création de Port Haliguen 1.
- 1971 : Extension de Port Haliguen 2.
- 1987 : Construction des locaux de services à Port Haliguen 2 (yacht club, commerces, école nationale de voile...).
- 2004 : Rénovation des locaux techniques et transfert de la Capitainerie sur Port Haliguen 2.
- 2010 : Rénovation de la station carburant et des locaux de patrimoine.

Projets :

- Rétablissement des profondeurs du port
- Restructuration et développement de l'ensemble du port (accès, vieux port, amélioration de l'abri, stationnement des véhicules...)
- Mise en valeur du patrimoine et projet d'animations.



Port de La Roche-Bernard

563 places à flot, 431 places sur ponton,
108 places sur corps-mort et 24 places à quai.

- 1970 : Mise en service du barrage d'Arzal qui permet la retenue de l'eau créant ainsi la possibilité de ports de plaisance à flot.
- 1985 : Création du port neuf – salle Richelieu.
- 1998 : Extension du port neuf.
- 2001 : Mise en place de bornes d'eau et d'électricité automatisées.
- 2004 : Mise en place de la flottille de la Vilaine maritime, bateaux de patrimoine, vieux port.
- 2006 : Création de « l'escale détente » (cinéma gratuit les jours de pluie, musées ...)
- 2010 : Trophée national des escales remis à Monsieur le Maire de la Roche-Bernard au salon nautique de Paris.

Projets :

- Réalisation de la cale rive Marzan et création d'un nouveau port (200 places) rive Marzan : le port fonctionnel
- Mise en valeur du vieux port et du parking de la Voûte
- Port d'été rive Férel



La Trinité-sur-Mer

1 250 places à flot et 770 places à terre.

- 1962-1969 : Création du port de la Trinité-sur-Mer.
- 1969 : Mise en place d'un plan de développement par le Conseil général du Morbihan (locaux SNT, pontons, terre-plein technique, darse centrale, construction du môle Caradec).
- 1991 : Premier rétablissement des profondeurs (vases acheminées à Kermarquer par pipeline).
- 1993 : Construction darse nord (250 places).
- 2009 : Le « Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement » valide le projet « port de plaisance exemplaire » du port de la Trinité-sur-Mer.
- 2009-2010 : Deuxième rétablissement des profondeurs.
- 2008-2012 : Renouvellement complet des installations à flot.

Projets :

- La commune de la Trinité-sur-Mer engage une démarche volontaire de valorisation du front de port.
- Accès, stationnement automobile
 - Locaux d'accueil, salle multifonctions
 - Valorisation des quais, des espaces libres favorisant la circulation douce (piétons, cyclistes)
 - Rénovation des locaux de services et commerces
 - Embellissement général
 - Nouvelles ambitions nautiques
 - Nouvelle plateforme technique « escale Kermarquer »



Port du Crouesty-Arzon

1 432 places à flot, 298 places à terre (dont 148 places au port à sec)

- 1973 : Création du port et de la station touristique.
- 1979 : Création darse Est.
- 1982 : Création darse Nord.
- 2001 : Restructuration et développement du port (+432 places). Déplacement de la zone de manutention de la zone Sud à la zone Nord.
- 2005 : Création de blocs sanitaires et du bâtiment technique manutention.
- 2007 : Création du port à sec.
- 2008 : Quai d'honneur. Elaboration et mise en place du MEPS (mise à l'eau entièrement automatisée) et agrandissement du port à sec : 88 places supplémentaires.
- 2010 : Changement des pontons de la darse Est. Rénovation de la capitainerie et du bar restaurant Le yacht. Nouvelle station carburant automatisée.
- 2008-2011 : Renouvellement des pontons de l'ensemble du port.
- 2011 : Le port est primé au Trophée de l'escale à l'échelle nationale pour sa qualité de services, d'accueil et ses actions en faveur de l'environnement.

Projets :

- Dragages
- Etude de valorisation et de restructuration des espaces du port (accès, parkings, plan d'eau, espaces verts, commerces...) réalisée avec la commune d'Arzon. La recherche de convivialité des espaces communs sera une priorité
- Plateforme technique le Redo III avec la commune d'Arzon et les professionnels du nautisme



→ Port d'Hoëdic

100 places à flot sur deux sites : port de l'Argol et port de la Croix.

- 2010 : Adhésion de la commune d'Hoëdic au Syndicat Mixte des Ports et Bases Nautiques du Morbihan. Nouvelle gestion du port assurée par la SAGEMOR, délégataire, à partir du mois de mai 2010.
- 2011 : Mise en service d'un ponton d'accueil des pêcheurs et des plaisanciers au port de l'Argol, le 5 juillet 2011.

Projets :

- Inscription au concours international « Mémoire des Ports d'Europe » en 2012
- Etude des locaux de services, sanitaires
- Etude d'amélioration de l'abri du port



→ Port d'Arzal-Camoël

1 081 places à flot, 280 places à terre, 28 000 m² de terre-plein pour le stockage à terre.

- 1970 : Mise en service du barrage.
- 1979 : Arrêté préfectoral attribuant la concession du port d'Arzal-Camoël au Syndicat Mixte des ports et bases nautiques du Morbihan.
- 2000 : Transfert de la capitainerie de la rive Camoël à la rive Arzal puis création de la zone de manutention (fosse élévateur).
- 2003 : Agrandissement du port : 4 pannes supplémentaires.
- 2007 : Rénovation de pontons et mise en place d'une station carburant et d'une station eaux noires et grises.
- 2010 : Extension du terre-plein technique et poursuite du développement de l'offre de services des professionnels.
- 2012 : Restructuration des zones de mouillage et créations de pannes offshores.

Projets :

- Réalisation d'une cale de mise à l'eau
- Etude par l'IAV d'une seconde écluse
- Valorisation des escales en partenariat avec les communes



→ Port de l'Île aux Moines – Port Blanc

416 places à flot, dont 298 à l'Île aux Moines et 118 à Port Blanc (Baden).

- 1975 : Création de la concession portuaire, construction de locaux.
- 1994 : Mise en place du ponton embarcadère à l'Île aux Moines.
- 1996 : Réhabilitation du site de Port blanc et création de la Gare Maritime.
- 2002 : Extension de services à flot. Mise en place d'un ponton off-shore à l'Île aux Moines.
- 2012 : Réalisation d'un vaste programme d'équipements à flot et de bâtiments d'accueil et de services sur l'Île aux Moines.

Projets :

- Restructuration des équipements à flot sur Port Blanc en Baden
- Etude générale de valorisation des espaces à terre à Port Blanc en Baden



→ Port de Locmiquélic

607 places à flot réparties en deux sites distincts : Pen Mané et Sainte-Catherine.

- 1998 : Adhésion au Syndicat Mixte, gestion confiée à SAGEMOR après gestion municipale.
- 1998 : Création du port de Pen mané.
- 2004 : Extension du site de Sainte-Catherine (+ 250 places).
- 2008 : Nouveaux bâtiments d'accueil et aménagements des abords portuaires à Sainte-Catherine.
- 2010 : Développement des services à terre à Pen Mané et mouillages en périphérie (+ 130 places).
- 2011 : Gestion de zones de mouillage en périphérie (130 places).

Projets :

- Extension à flot
- Requalification du bâtiment SIS sur le môle à Sainte-Catherine
- Acquisition foncière en vue de la création d'un terre-plein portuaire



→ Port d'Arradon

330 places à flot et 175 places à terre.

- 1976 : Création du port et de la base nautique d'Arradon.
- 1992 : Création du club nautique CNA.
- 2000 : Rénovation des zones de mouillage et de la base nautique.
- 2002 : Création de places sur pontons.
- 2008 : Limitation de l'accès et du stationnement automobile sur le secteur de la pointe.

Projets :

- Rénovation des locaux de services (clubs, professionnels...) et des locaux d'accueil
- Aménagement des espaces libres
- Amélioration de l'abri et réfection des ouvrages portuaires (cales, môle,...)



Port d'Étel

460 places à flot.

- 2008 : Le port d'Étel rejoint le Syndicat Mixte des Ports du Morbihan.
- 2011 : Renouvellement des pontons du port et extension (+ 30 places).

Projets :

- Extension de la concession du port (+ 250 places)
- Valorisation de l'interface ville/port
- Recherche de zone de carénage
- Rénovation des locaux du Sémaphore d'Étel.



Port de Foleux

321 places à flot.

- 1970 : Mise en service du barrage d'Arzal qui permet la retenue d'eau créant ainsi la possibilité de port de plaisance à flot.
- 2008 : Le Syndicat intercommunal confie la gestion du port pour une durée de 10 ans à la SAGEMOR.
- 2012 : Nouvelle capitainerie, extension rive Nivillac (+ 48 places).

Projets :

- Valorisation des espaces rive Nivillac
- Réalisation d'une passerelle sur le Trevelo entre Péaule et Béganne
- Etude de valorisation des équipements à flot



Port Niscop à Belz

45 places à flot.

- 2008 : Port Niscop rejoint le Syndicat Mixte des Ports du Morbihan.
- 2011 : Restructuration des équipements à flot et à terre. (+ 19 places).

Projets :

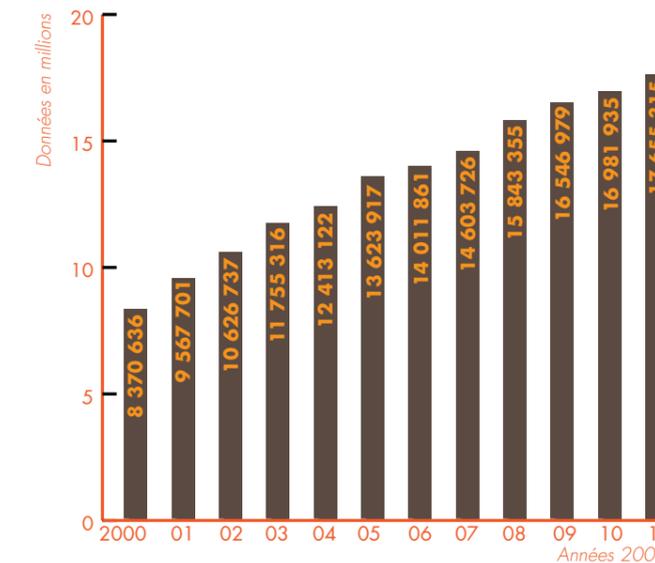
- Gestion des zones de mouillage contiguës à la concession du port
- Evolution des services portuaires à ces zones de mouillage



Un modèle économique équilibré de gestion des ports

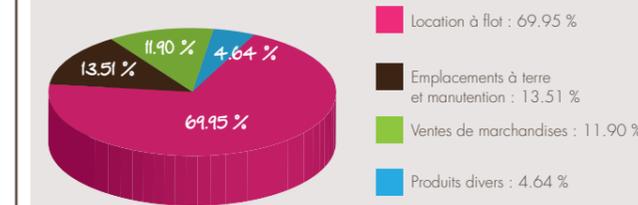
Evolution et répartition du chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires est en constante progression :



Evolution du chiffre d'affaires sur 11 ans

Répartition du chiffre d'affaires et de l'activité des ports



Les prestations « dernière génération port sec » enregistrent la plus forte progression : + 13 % en 2011 (+ 15 % en 2010)

Répartition des produits en 2011

Passeport Morbihan	42 %
Contrats semaine-mois	13,49 %
Ventes de marchandises	11,90 %
Ports à sec et emplacements à terre	7,93 %
Autres annuels	6,40 %
Manutentions	5,58 %
Produits divers	4,64 %
Professionnels	4,59 %
Journées escales	3,47 %



Des retombées économiques locales importantes :

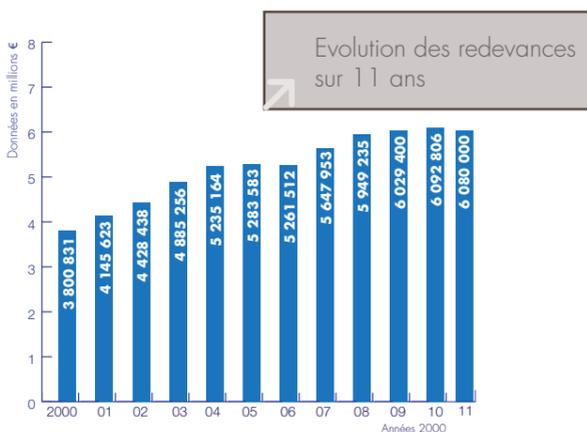
En 2011, l'activité diversifiée des ports gérés par la SAGEMOR a engendré plus de 56 000 nuitées (+12 % en un an) pour près de 27 000 bateaux en escale soit 6 millions d'euros de dépenses générées à terre dans les ports.

Des redevances d'investissements en hausse

Indexées sur le chiffre d'affaires annuel, ces ressources permettent d'assurer l'avenir des ports de plaisance morbihannais.

Les contrats d'affermage liant la SAGEMOR aux collectivités prévoient le versement de redevances par la SAGEMOR.

Ces ressources annuelles prélevées sur le produit de la gestion des ports permettent aux collectivités de financer directement les gros entretiens et les nouveaux équipements des ports de plaisance.



6 080 000 €

c'est le montant des redevances versées aux collectivités en 2011 pour leurs investissements.

Redevances
=
33 %
du chiffre d'affaires

Ventilation des sommes reversées par la SAGEMOR en 2011

■ 5 700 000 € reversés au Syndicat mixte des ports et bases nautiques du Morbihan affectés à l'investissement des ports de :

- La Trinité-sur-Mer
- Arzal-Camoël
- Port-Haliguen à Quiberon
- Le Croesty à Arzon
- Etel
- Arradon
- Port Niscop à Belz
- Port-Blanc à Baden
- Locmiquélic
- L'île aux Moines
- Hoëdic

■ 270 000 € reversés au Syndicat intercommunal de La Roche-Bernard, Férel, Marzan affectés à l'investissement du port de La Roche-Bernard.

■ 110 000 € reversés au Syndicat intercommunal de Béganne, Péaule, Nivillac Marzan affectés à l'investissement du port de Foleux.

La SAGEMOR créatrice d'emplois

La SAGEMOR fait aussi le pari d'une organisation solidaire fondée sur des principes de gestion durable sur le plan sociétal mais aussi social.

En 10 ans, la SAGEMOR a recruté 36 personnes supplémentaires en contrat à durée indéterminée passant ainsi à un effectif global de 251 collaborateurs permanents et saisonniers. Devenu un acteur économique important du Morbihan, la SAGEMOR joue aussi un rôle de facilitateur du développement économique local.

10

c'est le nombre d'emplois indirects générés pour 100 places de port.



www.sagemor.com


SAGEMOR
M O R B I H A N

 Morbihan
Conseil général

■ SAGEMOR - 18, rue Alain Gerbault - 56006 Vannes Cédex ■ www.sagemor.com ■

Crédits photos : Philip Plisson - Michel Jamoneau - Sagemor ■ Réalisation : VinciCom